

Communiqué

Le 23 mars 2023

Les organisations syndicales et associations : Attac, Confédération Générale du Travail, Fédération des Amicales Laïques-Ligue de l'enseignement, Fédération Syndicale Unitaire, France Palestine Solidarité, Ligue des droits de l'Homme, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, Syndicat des Avocats de France, Union syndicale Solidaires réunies dans le Collectif de Lutte pour les droits et les libertés Ensemble contre les idées et les actes des Extrêmes Droites (CLECED) tiennent par ce communiqué à apporter leur soutien total à Yannick Morez, maire de St Brévin, victime d'un acte de violence d'une gravité extrême. Ce jet de cocktail molotov fait suite à des menaces à son encontre, celle de sa famille suite à son engagement d'élu pour l'implantation d'un centre d'accueil de demandeur-euses d'asile sur la commune dont il est l'édile. Outre le maire, d'autres élu-es et personnes brévinois-es ont été menacé-es à Saint Brévin. Un tract distribué en début d'année par des personnes s'opposant au CADA fait l'objet de plaintes pour provocation à la discrimination raciale.

Cet acte fait suite à la pression de groupes qui se situent à l'extrême droite, notamment le [samedi](#) 25 février devant la mairie de St Brévin, appelant pour certains à prendre les armes contre les étrangers et leurs soutiens. Il s'agit d'un avertissement pour toutes celles et ceux qui soutiennent les personnes exilées. Les organisations syndicales et associations : Attac, Confédération Générale du Travail, Fédération des Amicales Laïques-Ligue de l'enseignement, Fédération Syndicale Unitaire, France Palestine Solidarité, Ligue des droits de l'Homme, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, Syndicat des Avocats de France, Union syndicale Solidaires réunies dans le Collectif CLECED soutiennent la ville de St Brévin dans sa décision d'implanter un CADA et entendent continuer à se mobiliser auprès de Yannick Morez et de ses adjoint-es pour que la démocratie locale perdure et ne soit en aucun cas menacée.

Face à cet acte de violence d'une gravité extrême, notre Collectif exprime le souhait que l'enquête actuellement en cours permette d'identifier les responsables et qu'une réponse pénale adaptée soit apportée.

Pour le collectif
L'UD CGT 44